



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Bulletin d'inscription aux cours PERCO et 5 à 7

L'entreprise

Adresse

Téléphone

e-mail



inscrit pour le **COURS PERCO** du
(de 14 h à 19 h)

Mardi 15 février 2022, Fribourg (FR)

Mardi 22 février 2022, Sion (VS)

Mercredi 23 février 2022, Neuchâtel (NE)

Mardi 15 mars 2022, Tolochenaz (VD)

membre d'une association de la FREPP

Fr. 250.- (la cotisation d'adhésion à la solution de branche de 200 francs est prise en charge par l'association)

non-membre d'une association de la FREPP

Fr. 700.- (Fr. 500.- + Fr. 200.- de cotisation d'adhésion)



inscrit pour le **COURS 5 À 7 Edex** du
(de 17 h à 19 h)

Jeudi 17 février 2022, Fribourg (FR)

Jeudi 24 février 2022, Sion (VS)

Mercredi 9 mars 2022, Neuchâtel (NE)

Mardi 22 mars 2022, Tolochenaz (VD)

membre d'une association de la FREPP

Fr. 30.-

non-membre d'une association de la FREPP

Fr. 50.-

Les cours 5 à 7 sont ouverts uniquement aux PERCO.



Prénom

Nom

Date de naissance

Lieu et date

Timbre et signature

Une confirmation ainsi que toutes les informations relatives à ces cours seront adressées en temps voulu aux personnes inscrites. Selon les inscriptions, nous nous réservons le droit de dédoubler, regrouper ou annuler un/des cours.

Ce bulletin d'inscription est à retourner à la FREPP pour le vendredi 28 janvier 2022 au plus tard

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion,
par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à romy.hintz@frepp.ch